



**ORDRE DU JOUR**  
**Conseil d'administration de**  
**l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**  
**3ième séance ordinaire**  
**Hiver 2023**  
**Mardi 4 avril 2023**  
**11h30**  
**A8-228**

**Présences:**

**Émilie Bélanger**  
**Nikie Boillat-Proulx**  
**Émilien Boudreau**  
**Thomas Blackburn-Boily**  
**Valérien Hébert-Ferrat**  
**Camila Quiroz**  
**Malika Rougaïbi**  
**Hugo Dieujuste**  
**Mathieu Saade**  
**Priscila Vasquez**  
**Gabriel Arsenault**  
**Karim Tendjaoui**  
**Louis Dupéré**  
**Bianca Rouleau-Bonenfant**

**Observateurs:**

**Matis Rousseau**  
**Audrina Minville**  
**Frédérique Garant**  
**Renaud Loiselle**  
**Émile Parent-Simard**  
**Sara Yacoub**  
**Léa Mark Guillemette**  
**Rose Beauséjour**

**1. Ouverture de la séance**

**La séance est déclarée ouverte à 11h38.**

2. **Constatation du quorum**

Thomas Blackburn-Boily constate le quorum.

3. **Désignation du praesidium**

Émilien Boudreau propose Thomas Blackburn-Boily au présidium et Matis Rousseau au secrétariat.

Karim Tendjaoui appuie

AU.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Gabriel Arsenault propose l'adoption de l'ordre du jour.

Nikie Boillat-Proulx appuie.

AU.

5. **Adoption du procès verbal de la séance du CA du 15 mars 2023**

Émilie Bélanger propose l'adoption du procès-verbal.

Nikie Boillat-Proulx appuie.

AU.

6. **Réformes des règlements généraux:**

6.1. **Article 45:**

6.2. **Article 20.2:**

6.3. **Annexe B:**

6.4. **Politique de l'AGED visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel: (priorité)** [W](#) POLITIQUE-VACS-VF (2).docx

**Léa Mark Guillemette** : Le but initial est de créer un environnement sécuritaire pendant les événements festifs de l'Aged. certains événements nous ont montré que c'est inadéquat, certains étudiants ont démontré qu'ils n'étaient pas à l'aise. C'est de bonne foi et plein de bonne intentions, donc ça peut être amendé, car nous ne sommes pas des expert.e.s de la procédure. On aimerait des solutions lorsqu'il y a des critiques.

**Gabriel Tremblay (en message texte) :**

Salut!

Désolé de mon absence à tous (particulièrement à Léa à qui j'avais promis ma présence), mais ça me ne me disait pas d'assister à une autre instance de l'AGED hahaha. J'ai fait mes combats, mais là jtanné hahaha.

J'ai constaté vos questions, j'ai constaté la levée de bouclier face à la création d'une commission dans l'aged, en particulier celle de la présidence du CA, de Malika Rougaibi, de Camila Quiroz et de Gabriel Arsenault. Je suis en accord avec la plupart des critiques qui sont énoncées face à la politique et les nouveaux articles des règlements généraux. Surtout quant à ce qui a trait à notre capacité de gérer convenablement ce genre de situations que sont les vacs.

Il faut comprendre que la politique et les articles qui sont en lien à elle résulte de différents compromis entre le gars des RG (moi à l'occasion) et les instigateurs du projet.

Il faut comprendre aussi que la politique est en réponse aussi à certains enjeux quant à ce qui a trait aux vacs que certains comités (Promo et cia, pour ne pas les nommer) ont dû vivre les derniers mois. En ce sens, étant un membre du comité promo, je ne peux vous cacher que la manière dont ces événements ont été gérés ne m'a, en rétrospective, pas plu du tout. La conclusion étant que lorsqu'un événement survient, les membres des comités qui organisent des événements n'ont AUCUN (à lire avec des majuscules) idée de comment gérer une situation du genre. Et le résultat qui en découle est complètement bâclé et insatisfaisant pour tout le monde.

Ce projet de réforme visait à répondre au problème permettant de protéger une personne qui se plaint d'un comportement tout en assurant que la décision ne découle pas de l'arbitraire des membres d'un comité (chose qu'il se fait à l'heure actuelle) en mettant des règles claires (pour que tout le monde puisse savoir à quoi s'attendre).

Face à la création d'une commission, il faut comprendre qu'il est valable qu'une personne qui se plaint d'un événement du genre ne veuille pas que sa situation monte dans les hautes instances universitaires/facultaires systématiquement, et c'est pourquoi l'idée d'une commission est survenue.

Je crois que les mécanismes de *check and balance* étaient suffisants, étant basés sur le comité de déontologie. Néanmoins, je comprends que la fondation d'une commission puisse poser problème et constatant l'opposition et les critiques, bien que certaines découlent définitivement d'une incompréhension de la forme plus que d'une critique sur le fond. Ainsi à l'heure actuelle, je ne crois pas qu'il soit utile de débattre sur l'existence d'une commission et que les énergies du CA devrait être mis à meilleurs escients pour pouvoir répondre à notre devoir de favoriser un environnement exempt de VACS inscrit à la page 11 de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel de l'université.

En ce sens, je crois qu'une l'écriture de l'annexe s'inscrit dans la bonne lignée pour que les membres de comités puissent savoir quoi faire en cas d'événements malheureux du genre. Bien évidemment, elle se doit d'être ajustée pour que les personnes puissent savoir à qui et dans quel mesure elles peuvent aider les personnes qui se plaignent de vacs. Je vous invite à regarder les recommandations de Malika à ce sujet qui abordent la question d'un bureau des vacs à l'UdS.

Ainsi, je vous invite à rejeter les propositions de modifications des règlements généraux, tout en conservant l'annexe.

Le temps de questionnement et de débat sauvé sur la validité d'une commission ou non, vous aurez un moment, je l'espère lors de ce CA, de proposer des modifications à la politique pour qu'elle puisse s'arrimer avec la réalité pratique de l'aged et de la fac.

Je crois que la politique dans son idée de base et pour la plupart des étapes est bonne, les définitions pourraient être ajustées (voir les commentaires de Malika et l'explication que Léa et des autres personnes présentes feront). De plus, à la lumière des commentaires, je crois que si on modifie les étapes en supprimant les mentions à la commission et en les remplaçant par le bureau établi à l'université cela serait intéressant.

Encore là, je tiens à réitérer l'intérêt qu'il y ait une politique pour qu'on puisse savoir quoi faire lorsqu'un cas de vacs surviendra.

Désolé encore à tous de mon absence mais ça ne me le disait pas pentoute de répondre à des questions de modes de nomination (voir section Election des RG pour une réponse), de l'art 11d) de la charte (voir renvoi sur la rémunération des juges pour une réponse), etc lol

Dans tous les cas, essayez d'arriver avec une proposition CLAIRE de politique au prochain comité de RG pour que le travail intellectuel qui résulte des dernières semaines et de ce midi ne soit pas perdu.

Je ne répondrai à aucune question.

Cordialement,

Gab, le bientôt (criss merci) has-been

N-B désolé pour les fautes j'ai écrit ça sur mon cell.

Merci à Thom de la lecture.

**Émilie Bélanger** : L'intention est excellente derrière le projet, je crois cependant qu'il faudrait faire quelques modifications.

**Camila Quiroz** : C'est une bonne idée d'implanter une politique, celle de l'université n'est pas implantée dans les assos. On est encore dans un stade brouillon de la politique je crois, il y a un bon fond mais c'est à retravailler. Je trouve que la personne qui se fait accuser est mise au courant tardivement dans le processus, je trouve que dans cette version elle se fait contacter après le rapport du CA. Comme ça, la Commission aura 2 versions et pourra faire son rapport après avoir consulté tout le monde impliqué, donc une version plus objective de ce qui est arrivé.

**Matis Rousseau** : Je tiens à rappeler que c'est une initiative primordiale, qui vise à protéger les membres de l'AGED contre des personnes dangereuses ou nuisibles. Mon souci c'est que ce sont seulement des étudiants en droit qui viennent prendre une décision qui brime la vie étudiante des personnes concernées. C'est difficile de totalement ne pas être en conflit d'intérêt, c'est difficile de

dire à quelqu'un qu'elle peut être dangereuse, de lui brimer sa vie étudiante pour le reste de son parcours. Ma proposition serait d'inclure des personnes plus impartiales, question d'avoir un opinion à l'extérieur du cercle étudiant.

**Malika Rougaïbi :** Je remercie les gens qui ont travaillé sur cette politique. Je demeure convaincue que la politique par l'université devrait être celle qui guide les associations, il y a des conseillères à l'université payées pour gérer ça, dans cette politique, l'intervenant est désigné pour cela. Je ne vois pas pourquoi cette politique est pertinente, on demande à des étudiants de trancher sur des actes possiblement criminels. Dans la politique il n'y a aucune indication quant aux compétences des personnes qui feraient partie de la commission. Cela peut avoir des impacts majeurs sur la victime et sur le possible agresseur. Ma recommandation aujourd'hui, ce serait de conseiller les victimes et les membres en général à consulter les personnes à l'Université qui sont des professionnelles dans le domaine. Mon dernier souci étant la confidentialité, je crois qu'il est impossible de conserver le caractère confidentiel alors que plus de 20 personnes seraient au courant, et dans une faculté comme la nôtre les informations se répandent facilement.

**Sara Yacoub :** Je comprends que c'est lourd de sens, le poids de cette décision là. En ce qui a trait aux événements sociaux, je crois que c'est proportionnel. Également, par rapport aux définitions, on va le remanier et nous comprenons. Il est important de responsabiliser la communauté étudiante et les donner des balises afin de savoir comment agir.

**Émilie Bélanger :** Je crois que ce serait pertinent que le document de question puisse être partagé. Je crois donc qu'il faudrait laisser aux admin le soin de le modifier, et de donner un délai, mais de le partager par la suite. Je crois aussi qu'il y a un problème d'information. On pourrait amener les étudiants à se tourner vers les bonnes ressources.

**Bianca Rouleau-Bonenfant :** Je suis d'accord que c'est une lourde décision qui a des impacts sur la vie de personnes, donc ce serait important d'avoir des personnes impartiales. L'impartialité est un réel problème dans les associations de droits, et les différents comités et instances ne savent pas comment gérer les VACS, autant à l'interne qu'à l'externe. Je crois donc qu'il y a du travail à faire, mais on a un excellent début, et c'est important de réaliser qu'il y a un problème présentement à la faculté.

**Gabriel Arsenault :** Je relis la politique de l'Université, et je comprends que ça peut être difficile d'aller voir les autorités de l'Université. Mais si on évalue d'un bord et de l'autre, je crois que des professionnelles seront beaucoup plus qualifiées pour exécuter ces fonctions là que des étudiants, qui ne seront probablement pas formés en la matière. Je pense que la deuxième partie du projet devrait être focalisée sur la politique de l'Université, afin que les membres de l'AGED en soient conscients. Je pense aussi qu'il faudrait aller plus loin sur la politique que seulement pour les membres de l'AGED, ce que l'AGED n'a malheureusement pas le pouvoir de faire.

**Léa Mark-Guillemette :** En ce moment au niveau de l'université, la politique est inadéquate, notre politique découle des personnes agédiennes et de ce qu'elles nous ont dit. Ces personnes ont passé par plusieurs paliers administratifs et ne se sentent pas écoutés, il faut faire quelque chose pour renforcer les bases de cette dite politique. La politique de l'AGED donne une porte de sortie si elle ne veut pas avoir à faire avec de l'administration. On va modifier les définitions, mais ce qui est en place c'est inadéquat. En plus, l'administration n'a pas de pouvoir sur les événements de l'AGED, la faculté ne peut pas faire une gradation de sanction à ce que je sache. Pour le responsable à l'environnement, la

personne n'est pas au courant, mais elle le sera, c'est normal que les gens ne savent pas encore. On est rendus plus loin qu'informer et sensibiliser, il faut agir.

**Sara Yacoub :** Vous parlez beaucoup du fait que c'est une décision lourde à prendre. Mais on a déjà une politique facultaire, qui peut prendre des décisions beaucoup plus lourdes. Je pense que plusieurs personnes ne sont pas au courant d'à quel point c'est difficile pour une victime de dénoncer. Je crois que c'est nécessaire d'apporter une politique de la sorte.

**Valérian Hébert-Ferrat :** Je m'associe à plusieurs commentaires de mes collègues, sur le fait de former un certain tribunal qui prendraient des décisions de la sorte, et en tant qu'administrateur je sais que je trouverais ça très difficile de prendre une décision de la sorte. Je trouve toutefois problématique que notre campus ne soit pas encore sécuritaire. J'ai quelques idées qui pourraient aider améliorer la politique :

- D'avoir des personnes ressources c'est vraiment une bonne idée, ces personnes pourraient aider à implanter la politique et ensuite recommander à des gens plus haut si la politique n'est pas adéquate.
- Pour les conséquences, si une instance universitaire ou judiciaire considère qu'un événement constitue un VACS, l'AGED suit avec des conséquences sur ses activités
- Ce serait aussi une bonne idée que promo et cia soient parmi les personnes ressources., car elles sont aux premières loges pour superviser et il serait primordial que ces personnes soient formées pour réagir à ces VACS.

**Frédérique Garant :** Pour les conséquences dans les instances universitaires, l'université ne peut agir pour l'AGED. Mais j'ai parlé à Josée Chartier et elle était d'accord avec la solution proposée par Valérian, et la faculté est aussi prête à nous suivre sur cette base là.

**Gabriel Arsenault :** Je trouve ça intéressant ce qui a été apporté par fred, mais je pense que c'est de concordance et à la fin de la journée l'asso c'est fait pour la vie étudiante, il y a des situations qui vont affecter les gens dans l'association, mais je sais pas si c'est du ressort de l'association. Il y a eu des situations où on a eu besoin de gens externes, comme des destitutions, pour aider à présider le CA, ces personnes savent plus ce qui font que nous. Je pense pas que c'est un ou l'autre, mais je pense qu'on pourrait travailler de concert avec les professionnelles et les autorités.

**Nikie Boillat-Proulx :** Je m'adresse à vous pour faire part de mon expérience à titre de membre du CIA; aux intégrations cette année nous avons eu à gérer un cas de VACS assez grave. Mon premier réflexe a été d'entrer en contact avec Josée Chartier, mais elle m'a répondu de faire ce que je croyais qui était le mieux, en m'assurant que peu importe la solution, la faculté allait «avoir notre back». Ce que ça m'indique, c'est que la faculté n'est pas outillée et n'est pas consciente des enjeux. Je crois que la faculté devrait elle-même utiliser des acteurs externes, car la réalité est que les gens de la faculté n'est pas plus formés et ont également peur de prendre les mesures nécessaires. Les externes pourraient juger de la gravité de la VACS et l'AGED pourrait prendre la sanction appropriée.

**Louis Dupéré :** Je vais seconder ce que Nikie a dit, parce qu'on a vécu cette situation là à deux. À un certain point, on était 3 étudiants face à un, et on n'était pas outillé pour gérer la situation. Je seconde le fait qu'il y a un manque de compétence de la part de la faculté. L'idée d'avoir recours à un tiers je pense que c'est approprié, mais je ne pense pas que de mettre le poids sur des étudiants est idéal non plus. Et un tier pourrait également régler le problème du huis-clos

**Émilie Bélanger propose de rejeter la Politique VACS telle que présentée et d'encourager les personnes en charge de revenir avec une politique modifiée une fois qu'elles auront contacté les personnes conseillères formées dans ce domaine ou autres sources pertinentes et travailler de concert avec elles et de prendre connaissance du document contenant les questions, recommandations et commentaires des personnes administratrices (considérant que le document est complet et précis en matière de recommandations/modifications).**

**Émilien Boudreau appuie.**

**Émilie Bélanger :** Pour justifier ma proposition, je pense que tout le monde a soulevé des points. Aussi le document de question et de recommandation est très précis, donc je pense que vous aurez du matériel pour travailler là dessus. De ce que j'ai pu comprendre aussi, le décanat serait prêt à financer des formations. Je vais la rencontrer et ça me ferait plaisir de lui en parler.

**Léa Mark-Guillemette :** Je trouve que c'est une bonne idée les formations de la faculté. On a seulement 2 formations par année, c'est le Comité féministe qui s'en charge, et d'en avoir une par la faculté apporterait une certaine force contraignante. Notre conférencière est excellente, donc on pourrait la recommander, et sinon la faculté pourrait la choisir. Mais je ne trouve pas que la faculté soit outillée présentement.

**Sara Yacoub :** Par rapport aux formations, je sais que vous êtes pas outillés, mais quand des gens ont plus de connaissances, comment allez vous réagir? J'ai quand même beaucoup de connaissances dans cette matière, j'ai passé beaucoup de temps à expliquer les VACS, le consentement... Souvent je parle à des murs, une volonté est nécessaire de la part de tous. Croyez les victimes en premier si elle vient se plaindre. Quand je suis tannée de parler, je recommande des livres, je ne sens pas que c'est bien accueilli, c'est comme si j'insulte des gens et ce n'est pas mon intention, donc je pense qu'il faut une volonté des gens, car ceux-ci essaient d'ignorer cela. Il faut s'éduquer et se former, mais aussi avoir la volonté, être conscient et vouloir changer cela.

**Malika Rougaïbi :** Il y a la faculté, et le bureau respect des personnes, et si un membre de la direction/faculté ne peut pas faire son travail selon la situation qui vient d'être rapportée, il y a un problème. L'université ne peut se laver la main entourant la prévention et la répression des vacs, ils ont des obligations légales, utilisons donc les personnes ressources qui sont présentes, donc je pense qu'on devrait en informer les étudiants. La politique devrait prendre la forme d'une démarche à suivre avec le nom des personnes ressources selon qu'on est témoin d'une vacs, victime d'une vacs, etc. plutôt que ce soit les étudiants qui prennent la situation dans leurs propres mains et qu'on forme un "tribunal-AGED". Je ne pense pas que c'est à nous de le faire, nous ne sommes pas outillés pour trancher sur de possibles actes criminels et possiblement entraîner la responsabilité personnelle de ces étudiants.

**Bianca Rouleau-Bonenfant :** Je suis d'accord avec toutes les propositions qui ont été faites, et il y a une personne qui se sent formé, ni les étudiants, ni la faculté. Je pense quand même qu'il faut des gens formés pour être présent lors des événements, qui peuvent s'assurer du service de raccompagnement et qui supervise les événements, parce que malheureusement, trop souvent quand c'est proche de nous ou sous l'effet de substances on ne se sent pas concernés et personne n'agit.

**Émilien Boudreau :** Premièrement, je suis d'accord avec l'idée mais la charge ne devrait pas être donnée à des personnes du comité féministe ou superviseurs de promo (bénévoles), mais ne devrait

pas faire de toi un garde de sécurité/inspecteur en 5 à 8. Je supporte les points précédents que pas beaucoup de gens sont formés et on ne devrait pas faire un tribunal. Le projet est tout de même une bonne idée, une commission pour travailler activement avec la faculté pour réformer leurs instances. Le CA devrait faire pression pour ça, mais la commission devrait être fait pour vraiment avoir une plus grande pression sur la faculté. on pourrait faire des sondages, présentations, il y a du travail à faire mais cette commission pourrait encadrer. c'est ultimement à la faculté de gérer le point sanction/enquête, ce n'est pas professionnellement acceptable que des étudiants le fassent. J'invite les membres de la commission à consulter les différentes opinions et à les considérer, parce que je pense que la majorité d'entre nous sont d'accord avec le projet, donc on pourrait tout donner pour faire avancer le projet.

**Émile Parent-Simard :** le commentaire revient souvent qu'on est pas outillés, la décision que la personne ne viendra pas au 5 à 8 c'est pas déraisonnable. Si c'est suffisamment sérieux, ensuite de le donner à la faculté ou la personne compétente pour que la personne fasse la décision finale et qu'elle ne soit pas entre les mains des étudiants.

AU.

#### **7. Demande de don Cancer de l'ovaire Canada (volant 12h30)**

**Alexanne Bouchard :** Je viens de présenter la course de 21 km. C'est une course qui aura lieu à Montréal le 22 avril prochain, qui permet aux personnes qui y participent de récolter des fonds pour un organisme, en l'espèce la fondation pour le cancer des ovaires. Une de mes amies, qui est également membre de l'AGED, a été atteinte de cette maladie. Elle se bat depuis janvier 2023 contre ce cancer. Je vous demande donc de nous encourager à amasser des dons pour cette cause. Le cancer de l'ovaire chez les femmes est un cancer qui est diagnostiqué souvent trop tard, et c'est quelque chose qui peut être amélioré par la recherche. Pour l'instant, on a amassé 2500\$ de dons, et on vous demandera une contribution.

**Mathieu Saadé propose d'accorder le montant demandé de 538,34\$.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**Émilien Boudreau :** En mon sens, ça entre parfaitement dans la case initiative étudiante. On devrait tout à fait encourager ça.

**Thomas Blackburn-Boily :** Les frais sont des frais de carte de crédit, pour éviter que la fondation ait à les payer.

AU.

**Lien pour faire un don :**

[https://raceroster.com/events/2023/71576/21k-de-montreal-2023/pledge/participant/18921840?fbclid=IwAR117G-qeeFKfInbujcZHZOfzwdx4\\_fKcRgqyZpcEFxs71YtsMkEEEnF3PXU](https://raceroster.com/events/2023/71576/21k-de-montreal-2023/pledge/participant/18921840?fbclid=IwAR117G-qeeFKfInbujcZHZOfzwdx4_fKcRgqyZpcEFxs71YtsMkEEEnF3PXU)

#### **8. Nouvelles affaire Party Time**



**Gabriel Arsenault** : On est en attente de médiation. Il faudrait nommer PA sur le dossier, pour qu'il demeure mandataire. Il y a des chances qu'on soit indemnisé en totalité sur le 24 000\$. Mais en attente des nouvelles on va quand même aller en médiation.

**Camila Quiroz propose de prolonger le mandat de Pierre-Alexandre Chagnon jusqu'à la fin de la session d'été.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**AU**

**Varia**

**9. Fermeture de la séance**